

Plate-forme 44 des ONG pour la Palestine,
21 Allée Baco
44000 NANTES

Le 21 février 2018

À

Madame Sarah El Haïry
Députée

Madame la Députée,

Nous vous remercions de nous avoir reçus pour échanger sur la situation en Palestine/Israël, vous faire part de nos engagements dans cette région, recueillir votre position sur le sujet et vous demander d'intervenir sur différents points.

Nous avons bien noté les éléments suivants :

- Avec nous vous convenez que la France, membre du Conseil de sécurité de l'ONU et qui a un poids en Europe est légitime pour s'impliquer et l'Union européenne avec elle pour peser sur la question Israël/Palestine.
- Vous déclarez être favorable à un État palestinien vivant en paix à côté de l'État israélien et que la reconnaissance doit être réciproque entre les deux États. Nous avons tenu à préciser que la revendication des Palestiniens porte sur un État viable et souverain dans les frontières d'avant 1967 avec Jérusalem-est comme capitale. Par ailleurs, concernant la reconnaissance de l'État israélien par les Palestiniens, il convient de préciser que l'OLP, par la voix de son Président Yasser Arafat, devant l'AG des Nations Unies en 1988 en acceptant la création d'un État palestinien sur 22 % de la Palestine historique avec Jérusalem-est comme capitale, reconnaissait de ce fait l'existence d'Israël. De plus, en 2002, la Ligue Arabe propose à Israël une paix globale en échange du retrait des territoires occupés depuis 1967 (la Cisjordanie, Gaza et le Golan syrien), de la création d'un État palestinien avec pour capitale Jérusalem-Est, et d'une solution au problème des réfugiés. Ce plan n'a jamais reçu d'écho du côté israélien.
- **Nous sollicitons donc votre intervention auprès du gouvernement français pour qu'il reconnaisse sans plus tarder l'État de Palestine.** Cette reconnaissance qui a fait l'objet, en 2014, d'un vote au Parlement et au Sénat n'a jamais été jusqu'ici entériné par l'exécutif.
- Ce serait un geste fort témoignant de l'implication française dans la recherche d'une solution.
- Nous avons évoqué la situation des 6500 prisonniers politiques palestiniens, et parmi eux, quelques-uns emblématiques : notre compatriote Salah Hamouri et Ahed Tamimi, jeune fille de 16 ans lors de son arrestation en décembre dernier que nous connaissons particulièrement pour l'avoir reçue à la Chapelle-sur-Erdre en 2015 avec une troupe de théâtre palestinienne. **Nous vous demandons d'ajouter votre voix à celle de plus de 140 élus du département qui ont appelé à leur libération.**
- Vous avez évoqué votre intervention à l'Assemblée nationale sur la question de l'accès à l'eau : c'est en effet une question vitale pour les Palestiniens de Cisjordanie qui se voient spoliés de leur eau et ceux de Gaza qui ne disposent plus d'eau potable. Nous vous joignons dans ce courrier un document très complet sur l'eau en Palestine.
- Sur l'amalgame entre l'antisionisme qui combat la politique du gouvernement israélien et l'antisémitisme, racisme que nous combattons, vous avez spontanément déclaré que « ça n'a

rien à voir ». Pourtant depuis plusieurs années, des gouvernements successifs se sont prêtés à cet amalgame, y compris le Président Macron au début de son quinquennat.

- **Nous vous demandons d'intervenir auprès de Mme Belloubet Garde des Sceaux pour qu'elle annule la Circulaire Alliot-Marie** (voir courrier qui vous a été remis).
- Nous avons également évoqué notre campagne en direction des banques françaises impliquées dans la colonisation israélienne à travers leur participation dans des banques israéliennes (documentation jointe). Cette situation concerne également les pouvoirs publics français dans le sens où les États sont tenus par la IVème Convention de Genève de ne pas reconnaître comme licite une situation en violation grave du droit international (en l'occurrence la colonisation).

En complément des documents remis au cours de notre entretien, vous trouverez dans ce courrier une documentation complémentaire.

Restant à votre disposition pour toute précision que vous souhaiteriez,
Veuillez agréer, Madame la Députée, nos salutations respectueuses.

Les représentants de la Plateforme44